

INVITATION

Assemblée des délégués



**Samedi, 23 janvier 2016
Wil (SG)**

Berne, 4 janvier 2015

Chers Amis de l'UDC,
Chers Délégués et Chers Hôtes,

Nous vous souhaitons beaucoup de satisfaction, de force et plein succès pour l'année 2016. C'est un grand plaisir pour nous de vous inviter à Wil dans le canton de Saint-Gall à cette première assemblée des délégués du nouveau millésime. Ce sera aussi la première occasion de saluer un conseiller fédéral UDC de Suisse romande, mais surtout de pouvoir à nouveau souhaiter la bienvenue à deux conseillers fédéraux UDC à notre assemblée des délégués.

Les objets de la votation du 28 février 2016 seront au cœur de nos débats. Au printemps dernier, vous avez déjà clairement approuvé la construction d'un deuxième tube pour la réfection du tunnel routier du St-Gothard. Des tunnels à sens unique accroissent massivement la sécurité des automobilistes. Vous avez aussi enterré l'automne dernier à Villeneuve l'initiative populaire "Pas de spéculation sur les denrées alimentaires" de la Jeunesse socialiste.

Il vous reste à adopter vos mots d'ordre concernant deux autres objets des votations de fin février prochain. Il est grand temps de rétablir la sécurité dans notre pays. Une des mesures consiste à expulser les étrangers coupables de crimes graves ainsi que les récidivistes incorrigibles lorsqu'ils ont purgé leur peine. Plus de la moitié des délinquants de Suisse et 73% de la population carcérale sont des étrangers. Ces crimes causent des dommages énormes. La douleur des victimes et les coûts pour la collectivité sont également immenses. Le peuple suisse a donc soutenu en 2010 l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels dans l'espoir que les autorités politiques réagiraient rapidement. Malheureusement, tel n'a pas été le cas. La Suisse continue d'expulser quelque 500 délinquants par an alors que plusieurs milliers d'étrangers ayant commis des crimes graves devraient être interdits de séjour après avoir purgé leur peine. La législation d'application que le Parlement a finalement adoptée prévoit à nouveau une clause d'urgence, si bien que le nombre d'expulsions n'augmentera pas par rapport à aujourd'hui.

La famille est et restera le fondement de notre société. L'initiative populaire "Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage" vise à supprimer enfin la discrimination fiscale que subissent les couples mariés dans l'impôt fédéral direct. Il y a longtemps que cette injustice a été éliminée dans l'impôt cantonal. Les couples mariés sont aussi désavantagés dans les assurances sociales. La majorité des couples mariés touchent ladite assurance maximale AVS qui est aujourd'hui moins élevée que celles de couples non mariés réalisant le même revenu. Cela doit changer.

En nous réjouissant de vous saluer nombreux à cette assemblée des délégués de Wil, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE

Le Président

Le Secrétaire général

Toni Brunner

Martin Baltisser

Rétablir enfin la sécurité!

Oui à l'initiative de mise en œuvre

Assemblée des délégués du samedi, 23 janvier 2016
Salle municipale de Wil, Bahnhofplatz 6, Wil (SG)

- 10h30 Ouverture de l'assemblée avec l'hymne national**
- 10h35 Salutations de l'UDC du canton de Saint-Gall**
Herbert Huser, président cantonal, Altstätten (SG)
- 10h40 Allocution d'ouverture**
Toni Brunner, conseiller national, président de l'UDC Suisse, Ebnet-Kappel (SG)
- 11h00 Pour une Suisse sûre**
Guy Parmelin, conseiller fédéral, Bursins (VD)
- 11h15 Pour des finances publiques saines**
Ueli Maurer, conseiller fédéral, Wernetshausen (ZH)
- Adoption des mots d'ordre en vue des votations fédérales du 28 février 2016**
- 11h30 OUI à l'initiative populaire pour le renvoi effectif des étrangers criminels**
Gregor Rutz, conseiller national, Zürich (ZH)
- 11h40 NON à l'initiative populaire pour le renvoi effectif des étrangers criminels**
Kurt Fluri, conseiller national PLR, Soleure (SO)
- 11h50 Discussion et adoption du mot d'ordre**
- 12h15 Pause de midi
- 13h15 OUI à l'initiative populaire "Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage"**
Barbara Keller-Inhelder, conseillère nationale, Jona (SG)
- 13h25 NON à l'initiative populaire "Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage"**
Louis Schelbert, conseiller national, Parti des Verts, Lucerne (LU)
- 13h35 Discussion et adoption du mot d'ordre**
- 14h00 Divers
- 14h05 Fin

Cantique suisse

Sur nos monts, quand le soleil
Annonce un brillant réveil,
Et prédit d'un plus beau jour le retour,
Les beautés de la patrie
Parlent à l'âme attendrie;
Au ciel montent plus joyeux,
Au ciel montent plus joyeux,
Les accents d'un cœur pieux,
Les accents émus d'un cœur pieux.

Schweizerpsalm

Trittst im Morgenrot daher,
Seh' ich dich im Strahlenmeer,
Dich, du Hoherhabener, Herrlicher!
Wenn der Alpenfirn sich rötet,
Betet, freie Schweizer, betet!
Eure fromme Seele ahnt
Eure fromme Seele ahnt
Gott im hehren Vaterland,
Gott, den Herrn, im hehren Vaterland.

Psalm svizzer

En l'aurora la damaun ta salida il
carstgaun,
spiert etern dominatur, Tutpussent!
Cur ch'ils munts straglischan sura,
ura liber Svizzer, ura.
Mia olma senta ferm,
Mia olma senta ferm Dieu en tschiel,
il bab etern, Dieu en tschiel, il bab
etern.

Salmo svizzero

Quando bionda aurora il mattin c'indora
l'alma mia t'adora re del ciell!
Quando l'alpe già rosseggia
a pregare allor t'atteggia;
in favor del patrio suol,
in favor del patrio suol,
cittadino Dio lo vuol,
cittadino Dio lo vuol.

